

Questions orales

Il y a un certain chevauchement entre ce comité et le Comité consultatif de l'Association forestière canadienne qui me fait des recommandations à titre de ministre chargé du Service canadien des forêts. Les deux comités œuvrent de concert. Il s'agit en fait d'une action coordonnée. Nous avons pris plusieurs décisions dernièrement qui aideront considérablement le secteur forestier; j'espère que le député est au courant.

Nous avons simplifié le système des comités qui font des recommandations au gouvernement pour mieux coordonner les activités de différents ministères se rapportant au secteur forestier. C'est une réussite extraordinaire et j'espère que le député le reconnaît.

L'ORGANISATION MINISTÉRIELLE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, je préférerais que les résultats et les faits démontrent le succès qu'a cette guerre froide qui oppose Industrie et Commerce au Service canadien des forêts. Si notre industrie forestière est dans un pareil dilemme et si nos scieries manquent de matières premières, c'est précisément parce que trop de bureaucrates se chamaillent entre eux dans les divers ministères du gouvernement.

Le ministre ne reconnaît-il pas que l'on est en train d'attiser la lutte sourde que se livrent le ministère de l'Industrie et du Commerce et son ministère depuis au moins 1965? Quand le ministre, qui est chargé des forêts, va-t-il prendre ses responsabilités, redonner au Service canadien des forêts la place qui lui revient et reconstituer ainsi nos ressources?

Des voix: Bravo!

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Madame le Président, ce sont des propos bien étonnants de la bouche d'un député qui, je le sais pertinemment, est au courant de la situation dans le domaine forestier. Cette déclaration est tout à fait incroyable. Il sait que nous avons accru le financement des ressources humaines du côté forestier de plus de 15 millions de dollars. Il sait que nous avons rehaussé le statut du Service canadien des forêts. Il sait que nous avons annoncé la signature avec les provinces d'accords de reboisement qui, en 1985-1986, vont porter les déboursés pratiquement nuls à ce chapitre à près de 130 millions.

M. Paproski: Le savez-vous, vous?

M. Roberts: Il sait que nous venons d'annoncer l'affectation de 147 millions à l'achat d'une vingtaine d'avions pour combattre les incendies de forêt. Il sait que dans les prochaines semaines nous allons annoncer d'autres mesures qui vont renforcer davantage le Service de recherche en foresterie. Nous avons réalisé presque tout ce que le député nous demande d'entreprendre et il n'a même pas l'amabilité de dire merci.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AÉROPORTS

MIRABEL—L'UTILISATION ET LA VENTE DES TERRES EN TROP

M. Scott Fennell (Ontario): Madame le Président, ma question s'adresse encore une fois au ministre des Travaux publics. J'ai déjà posé un certain nombre de questions à la Chambre au

sujet de Mirabel, et j'espère qu'il va pouvoir me donner quelques réponses. Tout d'abord, le ministre s'est-il donné la peine de vérifier le nombre d'exploitations agricoles qui ont été loties sur le terrain de Mirabel? Ensuite, peut-il me dire combien de propriétés ont été vendues à des fonctionnaires et revendues par la suite avant la fin des travaux? Enfin, le ministre compte-t-il vendre les 50,000 autres acres qui sont de trop pour les besoins de l'aéroport?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, l'expérience m'a appris que lorsque le député pose une question, il me faut non seulement chercher la réponse, mais aussi vérifier les faits qu'il avance dans cette question. Par exemple, il a mentionné le lotissement des terrains à Mirabel, sous-entendant que nous avons donné le feu vert à un plus grand morcellement de la région. La réalité est tout autre, car nous avons encouragé plutôt le remembrement foncier. Il lui suffit d'examiner la situation agricole de la région de Mirabel pour constater des signes concrets d'amélioration. Quant à savoir si des fonctionnaires ont effectivement ou non acheté et vendu des maisons, je puis répondre qu'ils l'ont fait pour certaines, mais que l'opération a été étroitement surveillée. Je compte vérifier la validité de la deuxième affirmation, mais je dois préciser que le député obtient ses renseignements de sources très restreintes.

• (1500)

M. Clark: Ce sont les propriétaires qui ont été expropriés.

M. Fennell: J'ai une question supplémentaire.

Mme le Président: Le député a posé trois questions en une seule; alors cela suffit pour l'instant.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

M. TAYLOR—LA RECONSIDÉRATION DU PROJET DE LOI C-85

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que la pétition, présentée par l'honorable député de Bow River (M. Taylor), le mercredi 27 avril 1983, est conforme aux exigences du Règlement quant à sa forme.

* * *

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. NIELSEN—LA PRÉSUMÉE ENTRÉE SANS AUTORISATION DANS LE BUREAU DU CHEF DE L'OPPOSITION—DÉCISION DE M^{ME} LE PRÉSIDENT

Mme le Président: Je voudrais statuer aujourd'hui sur la question de privilège soulevée par l'honorable chef de l'opposition (M. Nielsen) au sujet de certaines sculptures qui ont disparu de son bureau. L'honorable chef de l'opposition a eu l'obligeance de m'écrire le 22 avril dernier et de me signaler une décision rendue par M. le Président Lamoureux le 4 septembre 1973 dans une affaire semblable, à laquelle il a fait allusion au cours de son exposé.